

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 NOVEMBRE 2018

Lundi, le 5 novembre 2018, se tient au lieu et à l'heure habituels, la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau. Cette séance est sous la présidence de Mme le maire Catherine Morissette.

Sont présents:	M. le conseiller	Paul Pineault
	Mme la conseillère	Sylvie Larouche
	M. le conseiller	Germain Grenon
	M. le conseiller	André Dufour
	M. le conseiller	Philippe Dufour
	M. le conseiller	Richard Sirois

M. Daniel Hudon, secrétaire trésorier et directeur général, assiste également à la séance.

253-2018

Acceptation de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 novembre 2018.

1.0 PENSÉE.

2.0 LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI, 5 NOVEMBRE 2018.

3.0 ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX :

- 3.1** Séance ordinaire du 1^{er} octobre 2018.
- 3.2** Séance spéciale du 15 octobre 2018.

4.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE:

- 4.1** Vente de terrain – Partie du lot 16, Canton de Gagné – Autorisation de signatures.
- 4.2** Rapport semestriel - Dépôt.

5.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE:

- 5.1** Plan des mesures d'urgence – Demande d'aide financière.
- 5.2** Déneigement des bornes incendie – Étude des soumissions.

6.0 TRANSPORT ROUTIER:

- 6.1** Achat d'une camionnette (pick-up) – Étude des soumissions.
- 6.2** Amélioration de certains chemins problématiques.

7.0 HYGIÈNE DU MILIEU:

- 7.1** Recherche de fuites - Mandat.
- 7.2** Traitement contre les insectes piqueurs – Renouvellement.

8.0 CORRESPONDANCE:

9.0 AFFAIRES NOUVELLES :

- 9.1** Comptoir multi-services – Subvention.
- 9.2** Brigadier – Compensation.
- 9.3** _____
- 9.4** _____
- 9.5** _____

10.0 COMITÉS :

10.1 Changement – Comités.

10.2 _____

10.3 _____

11.0 ACCEPTATION DES COMPTES.

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme la conseillère Sylvie Larouche, appuyé par M. le conseiller Richard Sirois et résolu que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 novembre 2018, soit et est accepté. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

254-2018

Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2018.

Il est proposé par M. le conseiller Philippe Dufour, appuyé par M. le conseiller André Dufour et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2018, soit et est accepté. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

255-2018

Acceptation du procès-verbal de la séance spéciale du 15 octobre 2018.

Il est proposé par M. le conseiller Philippe Dufour, appuyé par Mme la conseillère Sylvie Larouche et résolu que le procès-verbal de la séance spéciale du 15 octobre 2018, soit et est accepté. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

256-2018

Vente de terrain – Partie du lot 16, Canton de Gagné – Autorisation de signatures.

Il est proposé par M. le conseiller Richard Sirois, appuyé par M. le conseiller Philippe Dufour et résolu que Municipalité de Saint-David-de-Falardeau autorise la vente d'un terrain (partie du lot 16, Canton de Gagné) situé dans le secteur alpin à proximité des étangs aérés à M. Styve Larouche (ou son représentant) d'environ 3 600 m² au prix de 15 000 \$; qu'une clause d'obligation de construction d'un bâtiment avant 18 mois soit incluse au contrat du terrain acheté; et que Mme le maire Catherine Morissette et M. le secrétaire trésorier et directeur général Daniel Hudon, soient et sont autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document nécessaire à donner plein effet à la présente. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

Dépôt – États comparatifs.

Les deux états comparatifs prévus à l'article 176.4 du Code municipal ont été déposés lors de la présente séance.

257-2018

Plan des mesures d'urgence – Demande d'aide financière.

CONSIDÉRANT que le *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite se prévaloir du Volet 1 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

CONSIDÉRANT que la Municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres

POUR CES MOTIFS:

Il est proposé par Mme la conseillère Sylvie Larouche, appuyé par M. le conseiller Germain Grenon et résolu:

- que la Municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de _____ \$, dans le cadre du **Volet 1** du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent _____ \$, et confirme que la contribution de la Municipalité sera d'une valeur d'au moins _____ \$;
- que la Municipalité autorise M. le secrétaire trésorier et directeur général Daniel Hudon à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

258-2018

Déneigement des bornes incendie – Étude des soumissions.

CONSIDÉRANT que la Municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de 4 entrepreneurs pour le déneigement des bornes fontaines des secteurs urbain et rural;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues :

CONTRACTEUR	COÛT
Déneigement GBS	7 714,82 \$
JRM Excavation	7 850,00 \$
Déneigement HP Grenon	10 478,54 \$

CONSIDÉRANT que toutes les soumissions reçues ont été jugées conformes.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par M. le conseiller Philippe Dufour, appuyé par M. le conseiller Paul Pineault et résolu que la Municipalité retienne la proposition du plus bas soumissionnaire conforme, soit :

- Déneigement GBS 7 714,82 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

259-2018

Achat d'une camionnette (pick-up) – Étude des soumissions.

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès des 6 fournisseurs pour l'acquisition d'une camionnette 2018 de type « pick up »;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues :

FOURNISSEURS	PRIX (incluant les taxes)	POINTAGE
Étoile Dodge	37 711,80 \$	95,00
Automobile Perron	44 207,88 \$	86,50
Galeries Ford	45 484,11 \$	83,80

CONSIDÉRANT que toutes les soumissions ont été jugées conformes.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par M. le conseiller Germain Grenon, appuyé par M. le conseiller Philippe Dufour et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau retienne la soumission conforme ayant reçu le meilleur pointage, soit :

- Étoile Dodge 37 711,80 \$ 95 pts

et que M. le secrétaire-trésorier et directeur général Daniel Hudon soit et est autoriser à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document découlant de la présente. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

260-2018

Amélioration de certains chemins problématiques.

Il est proposé par M. le conseiller Germain Grenon, appuyé par M. le conseiller André Dufour et résolu que la Municipalité octroie, dans le cadre de sa Politique relative aux chemins privés, un montant maximum de 34 000 \$ pour procéder à des travaux d'amélioration des chemins suivants:

- chemin du lac Michel
- 3^e, 4^e, et 5^e chemins du lac Clair
- du 13^e au 25^e chemin du lac Brochet
- chemin de la Rivière-à-L'Ours
- 3^e et 15^e chemins du lac Sébastien
- 3^e et 4^e chemins du Bras-du-Nord

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

261-2018

Recherche de fuites – Mandat.

Il est proposé par M. le conseiller Paul Pineault, appuyé par M. le conseiller Richard Sirois et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau mandate *Distribution Cobra/Von Roll hydro* pour la recherche de fuites sur les réseaux d'aqueduc de la Municipalité au coût 13 965 \$ avant taxes. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

262-2018

Traitemennt contre les insectes piqueurs – Renouvellement.

CONSIDÉRANT la résolution 041-2017 par laquelle la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau retient les services de GDG Environnement pour le traitement des insectes piqueurs;

CONSIDÉRANT l'option de renouvellement pour l'année 2019 au prix de 114 400,13 \$.

POUR CES MOTIFS:

Il est proposé par M. le conseiller Germain Grenon, appuyé par Mme la conseillère Sylvie Larouche et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau renouvelle pour l'année 2019, l'entente relative au traitement des insectes piqueurs avec GDG Environnement et mandate cette firme afin d'effectuer, le cas échéant, les demandes nécessaires à l'obtention d'un certificat d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs ; et que Mme le maire Catherine Morissette et M. le secrétaire-trésorier et directeur général Daniel Hudon soient et sont autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document découlant de la présente. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

Correspondance :

- 1)** Le 1^{er} octobre 2018, Mme Christine Dufour, directrice générale de la MRC du Fjord-du-Saguenay, transmettant à la Municipalité quelques documents relatifs à l'entrée en vigueur du Règlement numéro 17-376 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC du Fjord-du-Saguenay (secteur Petit-Saguenay).
- 2)** Le 4 octobre 2018, M. Jacques Tremblay, directeur multirégional Leucan, invitant la Municipalité à la 4^e édition du *Défi des Chefs Leucan* qui aura lieu le 28 février 2019 à Chicoutimi. Coût: 150 \$/personne.
- 3)** Le 5 octobre 2018, Mme Sophie Bolduc, directrice générale pour le Réseau Biblio du Saguenay-Lac-Saint-Jean, informant la Municipalité que le taux de cotisation pour 2019 a été fixé à 3,80 \$ par habitant.
- 4)** Le 5 octobre 2018, Mme Sophie Bolduc, directrice générale pour le Réseau Biblio du Saguenay-Lac-Saint-Jean, informant la Municipalité que la couverture d'assurance relative aux volumes et autres biens culturels prêtés à la Bibliothèque de Falardeau est de l'ordre de 143 131 \$.
- 5)** Le 9 octobre 2018, M. Gabriel Tremblay, organisateur des Grands feux d'artifice du village alpin, sollicitant de la Municipalité un appui financier de 2 500 \$ pour aider à l'organisation de cet événement.
- 6)** Le 10 octobre 2018, Mme Jennifer Morrion, de Paramédic CTAQ division Saguenay, sollicitant de la Municipalité, une contribution sous forme de vœux dans le cadre des festivités de 30 ans de cette compagnie qui aura lieu le 15 décembre prochain.
- 7)** Le 10 octobre 2018, MM. Sylvain Rondeau et Paul Pineault, respectivement commandant Capitaine pour le Corps de Cadets 2864 et conseiller représentant pour la Municipalité, sollicitant une aide financière de la Municipalité au montant de 2 000 \$ pour aider à la tenue de différentes activités pour les jeunes de notre communauté.
- 8)** Le 10 octobre 2018, le Colonel F. William Radiff de la 3^e Escadre de la BFC Bagotville et Maître Pierre Parent, de la Fondation Équilibre Saguenay-lac-Saint-Jean, sollicitant la présence de la Municipalité au 21^e dîner-bénéfice de la Fondation qui aura lieu le 16 novembre prochain à Chicoutimi. Coût: 200 \$/personne.
- 9)** Le 12 octobre 2018, Mme Ann-Frédérick Lavoie, présidente du Festival Gymkhana de Falardeau, remerciant la Municipalité pour son implication à la 11^e édition du Festival qui s'est avéré une grande réussite.
- 10)** Le 12 octobre 2018, Immigration-Québec, invitant la Municipalité à participer à la 16^e Semaine québécoise des rencontres interculturelles qui se tiendra du 5 au 11 novembre prochain.
- 11)** Le 19 octobre 2018, M. Joël Racine, associé pour le Groupe GPI, offrant à la Municipalité leurs services en prévention incendie.

- 12)** Le 22 octobre 2018, Mme Line Bérubé, sous-ministre au Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec, annonçant à la Municipalité le lancement de la 22^e édition des prix Hommage bénévolat-Québec.
- 13)** Le 22 octobre 2018, Mme Nadine Brosseau, secrétaire pour l'Association des propriétaires du village alpin, sollicitant un appui financier de 9 000 \$ de la Municipalité pour aider à l'entretien du centre de loisirs du village alpin.
- 14)** Le 22 octobre 2018, Mme Sophie Simard, présidente du Club Quad Aventure Valin, sollicitant de la Municipalité une participation financière de 10 000 \$ pour aider à l'élaboration d'une stratégie permettant aux quelques 600 membres un accès plus facile et plus sécuritaire à notre secteur.
- 15)** Le 23 octobre 2018, M. Sylvain Morissette, directeur de l'École St-David, sollicitant de la Municipalité une contribution financière de 500 \$ ainsi que la réservation du Centre sportif pour la tenue de la finale régionale du défi apprenti-génie qui aura lieu le 10 mai 2019 à St-David-de-Falardeau.
- 16)** Le 24 octobre 2018, M. Marc Croteau, sous-ministre au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du Québec, transmettant à la Municipalité différentes informations portant sur les nouvelles modalités concernant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des municipalités et des organismes municipaux.
- 17)** Le 25 octobre 2018, M. Alexis Bégin, de Technoscience Saguenay-Lac-Saint-Jean , invitant la Municipalité à devenir partenaire de l'Expo-sciences Hydro-Québec finale régionale qui se tiendra, pour un des deux volets, à l'École Saint-David le 10 mai prochain.
- 18)** Le 26 octobre 2018, MM. Lauréat Tremblay et Alain Tremblay, du Rang des Hirondelles, demandant l'aide de la Municipalité pour régulariser une situation pour laquelle une lettre de non-conformité leur a été envoyée relative à la construction de mini-maisons sur un lot situé en bordure du Rang des Hirondelles.
- 19)** Le 26 octobre 2018, M.Gilles Perron, propriétaire au 5^e chemin du lac Clair, demandant aux noms de plusieurs propriétaires des 5^e et 6^e chemins du lac Clair, de redémarrer le processus d'évaluation et d'appel d'offres nécessaire à la réalisation du projet de branchement au réseau d'aqueduc municipal de ce secteur.
- 20)** Le 29 octobre 2018, Mme Marie-Annick Fortin, parent bénévole pour le Club de ski de compétition Le Valinouët, transmettant à la Municipalité, une demande de commandite.
- 21)** Le 30 octobre 2018, Mme Marie-Ève Larouche, propriétaire, demandant à la Municipalité, la continuité de l'asphaltage de la rue Savard.
- 22)** Le 31 octobre 2018, Mme Christine Dufour, directrice générale à la MRC du Fjord-du-Saguenay, , transmettant à la Municipalité quelques documents relatifs à l'entrée en vigueur du Règlement numéro 18-386 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC du Fjord-du-Saguenay (secteur Saint-Honoré).

263-2018

4^e édition du Défi des Chefs Leucan – Participation financière.

Il est proposé par Mme la conseillère Sylvie Larouche, appuyé par M. le conseiller Paul Pineault et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau verse à Leucan, une participation financière de 1 100 \$ pour l'achat de billets dans le cadre de l'activité de financement du *Défi des Chefs Leucan* qui aura lieu le 28 février 2019. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

264-2018

Grands feux d'artifice du village alpin du Valinouët – Subvention.

Il est proposé par M. le conseiller Philippe Dufour, appuyé par M. le conseiller André Dufour et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau verse 2 000 \$ en janvier 2019 à l'Association des propriétaires du village alpin afin d'aider au financement des Feux d'artifice du 31 décembre 2018. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

265-2018

Corps de cadets 2864 – Aide financière - 2019.

Il est proposé par M. le conseiller Germain Grenon, appuyé par Mme la conseillère Sylvie Larouche et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau verse une subvention de 2 000 \$ au Corps de cadets 2864 de Saint-David-de-Falardeau afin de soutenir le financement des activités de cet organisme en 2019. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

266-2018

Association des propriétaires du village alpin – Aide financière - 2019.

Il est proposé par M. le conseiller Germain Grenon, appuyé par M. le conseiller Richard Sirois et résolu que Municipalité de Saint-David-de-Falardeau verse à l'Association des propriétaires du village alpin une subvention de 9 000 \$ afin d'aider à l'entretien du centre de loisirs du village alpin pour l'année 2019. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

267-2018

École St-David – Finale régionale du défi apprenti-génie.

Il est proposé par M. le conseiller Philippe Dufour, appuyé par Mme la conseillère Sylvie Larouche et résolu que Municipalité de Saint-David-de-Falardeau verse à l'École St-David une subvention de 500 \$ afin d'aider à l'organisation de la Finale régionale du défi apprenti-génie qui aura lieu le 10 mai 2019 à Saint-David-de-Falardeau et confirme le prêt du Centre sportif pour la tenue de cette activité. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

268-2018

Club de ski de compétition Le Valinouët – Commandite.

Il est proposé par M. le conseiller Richard Sirois, appuyé par M. le conseiller Germain Grenon et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau accepte de commanditer pour 3 ans le Club de ski de compétition Le Valinouët (divan et affiche) aux coûts annuels de 500 \$ plus les frais de confection. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

269-2018

Comptoir multi service de Falardeau – Subvention - 2019.

Il est proposé par M. le conseiller Germain Grenon, appuyé par M. le conseiller Philippe Dufour et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau octroie une aide financière de 9 000 \$ au Comptoir multiservice pour aider au bon fonctionnement de cet organisme en 2019. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

270-2018

Brigadier – Compensation.

CONSIDÉRANT la demande d'ajustement de la compensation payable à M. Lévis Maltais, pour le service de deux brigadiers;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a procédé à une étude comparative des coûts pour les services de brigadiers dans les municipalités adjacentes.

POUR CES MOTIFS:

Il est proposé par M. le conseiller Paul Pineault, appuyé par Mme la conseillère Sylvie Larouche et résolu que la compensation annuelle pour les services de 2 brigadiers scolaires payable à M. Lévis Maltais, passe de 9 450 \$ à 12 000 \$, rétroactivement au début de la présente année scolaire 2018-2019. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

271-2018

Acceptation des comptes – Au 5 novembre 2018.

Il est proposé par Mme la conseillère Sylvie Larouche, appuyé par M. le conseiller André Dufour et résolu que les dépenses suivantes soient et sont acceptées ; et que M. le secrétaire-trésorier et directeur général Daniel Hudon soit et est autorisé à en faire le paiement.

35904 - Bell Canada	1 464,70 \$
35905 - Bell mobilité pagette	150,65
35906 - Giguère, Daniel M.	597,19
35907 - Hydro-Québec	8 413,31
35908 - SSQ, Société d'assurance-vie inc.	7 089,08
35909 - Chevaliers de Colomb	540,00

35910 -	Fondation mère Françoise Simard	200,00
35911 -	Hydro-Québec	955,17
35912 -	Imago Village	2 000,00
35913 -	Maltais, Lévis M.	778,00
35914 -	Ministre des finances	370 735,00
35915 -	Société canadienne des postes	1 865,07
36916 -	Bell mobilité inc.	479,46
35917 -	Brasseries Labatt du Canada	2 098,19
35918 -	Chevaliers de Colomb	150,00
35919 -	Festival Tang-aux-Foins	210,18
35920 -	Ministre des Finances	644,00
35921 -	Réseau Environnement	1 144,00
35922 -	Vidéotron S.E.N.C.	156,96
35923 -	Les ent. de construction Guy Bonneau ltée	4 941,38
35924 -	Association diabète Saguenay	100,00
35925 -	Hydro-Québec	13 334,70
35926 -	Vidéotron S.E.N.C.	223,58
35927 -	Les Bleuetières 2000 inc.	526,84
35928 -	Les Bleuetières 2000 inc.	1 062,78
35929 -	Fondation de ma vie	100,00
35930 -	Ministère du Revenu du Québec	496,20
35931 -	Municipalité de Saint-David-de-Falardeau	190,68
35932 -	Chevaliers de Colomb	70,00
35933 -	Comptoir multi-service	200,00
35934 -	Hydro-Québec	4 875,46
35935 -	Leucan	1 100,00
35936 -	Société canadienne du cancer	100,00
35937 -	9091-0738 Québec inc.	14 163,78
35938 -	ADT Canada inc.	75,71
35939 -	Affutage Munger	98,88
35940 -	Allard, Francine Mme	392,51
35941 -	A. Potvin électronique	221,33
35942 -	Archambault	251,42
35943 -	Aréo-feu ltée	311,12
35944 -	B.B.G. réfrigération	3 679,20
35945 -	Béchard, Patrick M.	36,00
35946 -	Bélanger, Nicole Mme	38,00
35947 -	Blackburn et Blackburn inc.	255,05
35948 -	Capitale gestion financière	25,44
35949 -	Annulé	0,00
35950 -	Centre du Bricoleur (Le)	1 558,25
35951 -	Cimco réfrigération	395,52
35952 -	Clôtures Clermont inc.	7 404,43
35953 -	Club Quad aventure Valin	405,00
35954 -	Comité de la pêche blanche	7 500,00
35955 -	Création ébénisterie GBS inc.	7 294,02
35956 -	DC com enr.	3 556,17
35957 -	Annulé	0,00
35958 -	Annulé	0,00
35959 -	Dépanneur St-David enr.	3 106,99
35960 -	Desbiens, Josée Mme	270,00
35961 -	Dicom express	33,49
35962 -	Duchesne Gaston, entrepreneur	3 856,84
35963 -	Dufour, Jean-Marc M.	55,00
35964 -	Annulé	0,00
35965 -	E.J. Turcotte inc.	19 425,85

35966 -	Entreprise d'électricité Sirois inc.	206,85
35967 -	Enviromax inc.	712,85
35968 -	Éric Painchaud, architecte et associés	384,48
35969 -	ETL électronique ltée	269,04
35970 -	Annulé	0,00
35971 -	Annulé	0,00
35972 -	Excavation Claude Larouche inc.	31 457,34
35973 -	Extermination Tremblay et Lemieux inc.	36,79
35974 -	Fonds d'information sur le territoire	80,00
35975 -	Fourrière intermunicipale Saguenay inc.	429,99
35976 -	Fournitures de bureau M.S.	891,63
35977 -	Gaudreault, Saucier, Simard, avocats	493,24
35978 -	Gazon Savard inc.	71,86
35979 -	G.D.G. environnement	7 473,38
35980 -	GHD consultants ltée	2 201,32
35981 -	Grenon, Sylvain M.	37,89
35982 -	Gromec inc.	292,18
35983 -	Groupe sports inter plus	168,79
35984 -	Hydromec inc.	15,53
35985 -	L'Imprimeur	432,31
35986 -	Inter-lignes	1 308,43
35987 -	Javel Bois-Franc inc.	334,98
35988 -	Laberge, Guérin et associés	2 420,04
35989 -	Laboratoires Environex	1 193,11
35990 -	Lachance asphalte	15 229,59
35991 -	Larouche, Josué M.	52,76
35992 -	Legupro inc.	148,45
35993 -	Luc Fortin, architecte	2 558,19
35994 -	Maltais, Lévis M.	944,08
35995 -	Marché Falardeau	5,04
35996 -	Ministère du Revenu du Québec	26 032,29
35997 -	Morissette, Catherine Mme	30,23
35998 -	Moteurs Saguenay	793,32
35999 -	MRC du Fjord-du-Saguenay	15 212,33
36000 -	Municipalité de Saint-Honoré	1 300,62
36001 -	Norda Stelo	4 595,74
36002 -	Nutrite Belle pelouse	862,31
36003 -	Paul, Marcel M.	287,44
36004 -	P.G. Solutions inc.	469,96
36005 -	Les Plomberies Rochefort	1 338,16
36006 -	Pompe Saguenay	1 785,74
36007 -	Potvin & Simard, asphalte inc.	4 599,00
36008 -	Pouliot, Sébastien M.	30,71
36009 -	Produits B.C.M. ltée	6 252,78
36010 -	Produits sanitaires Lépine inc.	995,50
36011 -	Les Produits municipaux Sag-Lac inc.	710,96
36012 -	Le Progrès Dimanche, Le Quotidien	530,95
36013 -	Les Pros de la copie	37,37
36014 -	Provencher, Christine Mme/Maltais, Pierre M.	5 000,00
36015 -	Quincaillerie Brideco ltée	279,64
36016 -	Raymond Munger (1983) inc.	16 520,48
36017 -	Receveur général du Canada	10 294,31
36018 -	Régie des matières résiduelles	1 143,18
36019 -	R.M. Leduc et cie inc.	414,79
36020 -	Sanidro inc.	1 729,72
36021 -	Saulnier, Yves M.	36,11

36022 - S.D.S. inc.	312,45
36023 - Secuor inc.	58,60
36024 - Serrurier Y.C. Fillion inc.	77,89
36025 - Services internet Sag-Lac Wimax inc.	195,35
36026 - Société canadienne des Postes	1 064,49
36027 - SSQ, société d'assurance-vie inc.	7 844,36
36028 - Station service Mercier et frères inc.	1 868,93
36029 - Stef loisir mécanique	141,13
36030 - Télenet informatique inc.	26,56
36031 - Transporteurs en vrac de Chicoutimi	11 838,29
36032 - Tremblay, Jean-François M.	34,53
36033 - Tuvico	347,17
36034 - Usinage Z.M.M. inc.	2 887,89
36035 - Valineige SA	8 087,95
36036 - Variétés L.C.R. inc.	362,14

Je, soussigné, secrétaire-trésorier et directeur général, certifie par la présente, qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut décrites sont autorisées par le conseil de la susdite municipalité.

Daniel Hudon
Secrétaire-trésorier et directeur général

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (20 h 53).

Je, Catherine Morissette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**MME CATHERINE MORISSETTE
MAIRE**

**M. DANIEL HUDON
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ET DIRECTEUR GÉNÉRAL**